

Cette réunion du Conseil du collégium Technologie par visioconférence est régie par :

- l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial, notamment l'article 2 ;
- l'ordonnance n°2020-1507 du 2 décembre 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;
- le règlement intérieur du collégium.

Point 5 de l'ordre du jour

Rentrée 2021 : MCC spécifiques des LP et DU du collégium Technologie 2021/2022

Les membres du Conseil du collégium approuvent à l'unanimité les MCC des LP et DU

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	41
Nombre de votants	33
Nombre de refus de vote	0
Nombre de voix POUR	33

Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0
Ne prend pas part au vote	0

Point 6 de l'ordre du jour

Désignation d'un représentant à la commission d'auto-évaluation

Les membres du Conseil du collégium ont approuvé à l'unanimité la candidature de Monsieur Hassan RABAH, Professeur des Universités à l'IUT de Saint-Dié, en tant que représentant du collégium au sein de la commission d'autoévaluation de l'offre de formation de l'UL.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	41
Nombre de votants	33
Nombre de refus de vote	0
Nombre de voix POUR	33

Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0
Ne prend pas part au vote	0

Point 7 de l'ordre du jour

Offre de formation : Liste des LP soumise à l'auto-évaluation

Les membres du Conseil du collégium approuvent à l'unanimité la liste des LP soumises à l'auto-évaluation

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	41
Nombre de votants	33
Nombre de refus de vote	0
Nombre de voix POUR	33

Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0
Ne prend pas part au vote	0

Point 8 de l'ordre du jour

Adaptation du référentiel au titre de l'année 21/22

Ce point est retiré de l'ordre du jour. Trop de questions restent en suspens. Il sera retravaillé et proposé lors du Conseil du 21 septembre 2021.

Point 9 de l'ordre du jour

Calendrier pédagogique 21/22

Les membres du Conseil du collégium approuvent à l'unanimité le calendrier pédagogique du collégium Technologie pour l'année universitaire après la correction de deux intitulés de diplôme à l'IUT de Longwy :



- 1^{ère} année Génie Thermique et Energie – Alternance (modification concernant l'intitulé du diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie au lieu de Diplôme Universitaire de Technologie)
- 1^{ère} année Gestion des Entreprises et des Administrations – Alternance (modification l'intitulé du diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie au lieu de Diplôme Universitaire de Technologie)

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	41
Nombre de votants	33
Nombre de refus de vote	0
Nombre de voix POUR	33

Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0
Ne prend pas part au vote	0

Point 10 de l'ordre du jour

Conventions

- Vote de conventions :

* IUT Longwy :

- 2021-01386 : Université de Liège – Association Territoire Naturel Transfrontalier de la Chiers et de l'Alzette et Ecole Supérieure des Arts
- 2021-02383 : Pôle de plasturgie de l'Est – Saint-Avold

* IUT Metz – IUT Nancy-Charlemagne – IUT Saint-Dié :

- 2021-01604 : Ets Montréal – Canada
- 2021-01805 : Ets Montréal – Canada

* IUT Moselle-Est :

- 2020-02909 : Greta – Sarreguemines
- 2021-02358 : CNAM Grand-Est et SD Innovation - Frouard
- 2021-02359 : CNAM Grand-Est et SD Innovation - Frouard
- 2021-02482 : Société Polybridge - Strasbourg

* IUT Saint-Dié :

- 2020-02938 : Alabama Prod – Saint-Dié

Les membres du Conseil du collégium ont approuvé à l'unanimité les conventions :

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	41
Nombre de votants	33
Nombre de refus de vote	0
Nombre de voix POUR	33

Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0
Ne prend pas part au vote	0

Fait à Metz, le 12 juillet 2021
Bernard HEULLUY



Annexes :

- MCC spécifiques des LP et DU du collégium Technologie
- Liste des LP soumises à l'auto-évaluation
- Calendrier pédagogiques 21/22
- Tableau des conventions validées